

AnimA

Centre d'Animation de la Vie Locale de Guéret

ALSH de Proximité - Multi sites

ANTENNES DE QUARTIERS



Projet Educatif et Pédagogique

SOMMAIRE

ALSH de proximité Antennes de quartiers

- I. Les intentions
- II. Les objectifs du PEL
- III. Les axes stratégiques d'intervention et objectifs du CAVL-AnimA
- IV. Les objectifs généraux de l'ALSH de proximité
- V. La place des parents
- VI. Les objectifs pédagogiques
- VII. Les activités et leurs objectifs
- VIII. Les actions
 1. Cycle sport, à la découverte d'une association
 2. Opération J'aime mon Quartier
 3. Sorties en famille
 4. Prépare tes vacances, mini séjour
 5. Evaluation des actions

- VIII Modalités générales de fonctionnement
 1. Accueil
 2. Public
 3. Les moyens humains, matériels et financiers
 4. Le partenariat

- VIII Règlement intérieur ALSH de proximité Antennes de Quartiers

I – LES INTENTIONS

C'est avant tout permettre à tous les enfants et jeunes et en particulier les plus « défavorisés » de sentir un « mieux-être » dans leur ville.

Par des propositions concrètes, par un encadrement stable et un intéressement à la vie sociale, il sera possible d'éviter le désœuvrement, l'oisiveté, le rejet de ces jeunes. Les actions permettront aussi de lutter contre la petite délinquance, en agissant précocement et en favorisant les relations entre les jeunes, la vie sociale, culturelle et sportive à Guéret.

En étant au plus près du quotidien des jeunes de chaque quartier, il est possible de les aider à mieux gérer leur temps libre, à progresser vers une certaine autonomie, leur permettre de prendre des initiatives pour les sensibiliser à la vie de la cité.

Le travail sur le terrain a permis de noter que les jeunes sont demandeurs de ce genre d'actions et prêts à s'investir. On sent un besoin de s'évader de cet environnement dans lequel ils sont cloisonnés. Ils veulent découvrir des activités physiques où ils pourront se dépenser dans un cadre approprié, dans une atmosphère ludique et conviviale.

II - LES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

I. LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Le projet éducatif territorial de la Ville de Guéret concerne les enfants de 0 à 20 ans. IL concourt aux objectifs définis ci-après dans une démarche éducative et participative de l'ensemble des acteurs de la vie locale (Education Nationale, associations locales, services municipaux et partenaires institutionnels).

Son contenu dépasse et nourrit les différents dispositifs qui contribuent à sa mise en œuvre (PET, Contrat Enfance Jeunesse, Contrat Local d'accompagnement à la scolarité, Ville Vie Vacances et Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) dans un esprit de cohérence de la politique éducative locale en direction de la jeunesse.

L'ensemble des objectifs et des actions menées devront être orientés vers une accessibilité maximale des publics à l'offre éducative grâce notamment à une politique tarifaire adaptée en faveur des enfants et des familles en difficultés économiques et sociales.

Trois axes de développements principaux ont été définis et approuvés par le comité de pilotage du 16 mai 2013, afin de faire du PEDT le projet support de tous les contrats signés en faveur du développement et de l'épanouissement des enfants et des jeunes.

■ Le développement de l'enfant et la réussite éducative

Le développement de l'enfant et la réussite éducative se caractérisent par une capacité à agir et interagir dans son environnement, une capacité à choisir, un sens critique personnel, une estime de soi, une capacité à s'intégrer dans la société. Ce développement et cette réussite doivent être le fruit d'une coéducation « il faut tout un village pour éduquer un enfant »

Cet axe de développement s'appuiera sur les objectifs opérationnels suivants :

- Aménager les temps de l'enfant pour plus d'efficacité pédagogique
- Informer et communiquer sur l'offre du territoire
- Informer sur les dispositifs de soutien et d'accessibilité
- Favoriser la mobilité
- S'appuyer sur les outils numériques pour développer les compétences des enfants
- Favoriser la créativité et l'expression individuelle dans chaque espace de vie
- Développer les actions de parentalité
- Favoriser la découverte professionnelle pour faciliter la construction des parcours de vie

■ L'égalité des chances et la mixité sociale

Quelle que soit son histoire, chacun doit pouvoir réussir, se construire, s'épanouir, sur le plan personnel, social et professionnel. Chacun doit pouvoir trouver sa place dans la vie de la cité et être acteur. Chaque citoyen apprend à vivre ensemble, à se reconnaître, se tolérer, à accepter les différences, à échanger, à partager, à mutualiser les savoirs et les expériences...

Cet axe de développement s'appuiera sur les objectifs opérationnels suivants :

- Recourir en priorité aux temps scolaires et périscolaires : temps durant lesquels le potentiel d'égalité des chances est le plus important (accessibilité unique, mixité de fait)
- Associer et impliquer les familles pour une meilleure prise en compte des freins à cette égalité des chances
- Casser les représentations et changer les regards issus des préjugés et des stéréotypes
- Créer du lien intergénérationnel source de transmission de savoirs et de compétences entre générations

- Renforcer les actions de proximité pour développer la solidarité entre habitants et familles d'un même quartier
- Veiller au respect Homme / Femme et valoriser les actions des acteurs associatifs ou institutionnels dans ce domaine.

■ Le parcours de citoyenneté

La citoyenneté n'est pas innée. Elle s'acquiert par la construction d'un parcours individuel et collectif qui forge l'identité de l'individu et qui le conduit à s'intégrer dans la société. Cette intégration, de proximité (cercle familial, groupe d'amis, quartier) ou dans le monde est garante de son épanouissement personnel et de sa capacité à respecter l'autre et à se faire respecter.

Pour cela et pour favoriser cette intégration et cet épanouissement du citoyen, le PET propose de :

- Favoriser l'autonomie, l'esprit critique et la responsabilisation
- Encourager la mise en œuvre d'espaces d'expression citoyenne
- S'appuyer sur les principes du développement durable et l'Agenda 21 de la collectivité pour construire un parcours citoyen
- Créer les conditions d'une implication des jeunes dans un collectif et valoriser les initiatives dans ce domaine
- Veiller à l'accès des jeunes porteurs de handicap
- Accepter toutes les différences d'origine, de culture, de genre...

III – AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS DU CAVL - ANIMA

Chaque axe s'appuiera dans sa mise en œuvre sur des principes transversaux, à savoir :

- La participation : faire avec les habitants et les familles afin de les rendre acteurs.
- La mixité : créer des occasions de rencontres entre les générations, les origines sociales et culturelles.
- La veille sociale : être un outil facilitant la connaissance du territoire et portant une attention particulière à la participation des personnes en situation de fragilité.

Chaque axe est lui-même décliné en objectifs qui deviennent opérationnels par la mise en œuvre d'actions. Chacune de ces actions sera co-construite avec les différents partenaires.

Axe n° 1 : Assurer une mission d'accueil des publics, information, orientation

Objectifs :

- Centraliser et traiter les informations contribuant à l'amélioration de la vie quotidienne
- Permettre l'accès à l'information à tous les publics
- Orienter et accompagner les publics selon leurs besoins

Axe n° 2 : Soutenir les initiatives locales et la vie associative dans le domaine de l'animation de la vie sociale

Objectifs :

- S'appuyer sur l'offre existante pour développer les actions
- Mettre en synergie les associations œuvrant dans les champs de l'Animation de la Vie Sociale (AVS)
- Développer le tissu associatif dans les quartiers

Axe n°3 : Proposer une offre d'animation jeunesse accessible à tous et impliquer les jeunes dans la vie de la cité en travaillant en étroite collaboration avec le secteur jeunesse

Objectifs :

- Impliquer les adolescents dans la vie de leur cité
- Proposer aux jeunes des lieux d'animations, de partage et de conception de projets
- Accompagner les publics éloignés de l'offre vers les structures d'animation
- Rendre plus lisible et accessible aux différents publics l'offre d'animation locale (recherche de mixité sociale)

Axe n°4 : Soutenir les parents dans leur rôle éducatif et les associer à la réussite de leurs enfants

Objectifs :

- Valoriser les compétences parentales au sein de la famille et de l'école
- Coordonner les actions parentalité sur la ville
- Apporter une attention particulière aux familles mono-parentales

Axe n° 5 : Poursuivre et renforcer les actions de proximité par des actions de prévention et d'éducation populaire

Objectifs :

- Maintenir ou développer au sein des locaux de proximité les actions citoyennes
- Structurer l'offre éducative des accueils de loisirs des quartiers
- S'orienter vers une offre d'actions co-construites avec les participants

IV - OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE PROXIMITE :

L'enjeu éducatif est la préparation à l'intégration de l'enfant et du jeune dans la vie de la cité, à son épanouissement et à lutter contre les inégalités.

Participer à une éducation à la citoyenneté.

Les objectifs visés sont :

- De combattre l'oisiveté de ces jeunes en intégrant la demande d'évasion du milieu.
- De les amener à une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leurs possibilités.
- De les responsabiliser dans leur attitude.
- De les sensibiliser aux principes fondamentaux de la vie en collectivité et au respect des autres.

V- LA PLACE DES PARENTS

Un des axes forts via la mise en place des antennes de quartiers à travers les locaux de proximité est de ré-impliquer les parents dans nos actions et services. Convaincus que l'éducation et l'épanouissement d'un enfant ou d'un jeune ne peut se faire sans l'appui de la famille, nous mettons en place des dispositifs qui devraient nous amener à entrer plus souvent en contact avec les parents.

Au niveau administratif

- Autorisation parentale (dossier d'inscription)
- Cotisation familiale obligatoire pour participer aux activités proposées

Au niveau des activités et de l'accueil

- Les parents qui le souhaitent peuvent participer aux sorties ou proposer des activités.
- Par des temps d'accueil et d'informations aux familles, l'occasion sera donnée pour l'équipe de proposer un café et d'entamer la discussion avec les parents.
- Par des journées conviviales, pour présenter les activités dont leurs enfants ont participé et de les informer pour une meilleure participation à l'ensemble de l'offre socio-culturelle.

VI – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous inscrivons nos interventions dans un contexte de proximité dans une relation directe avec les familles pour permettre à leurs enfants « éloignés des pratiques d'animations » de les sensibiliser pour une meilleure intégration à la vie de la cité.

1 - Favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité

- Proposer des activités dans une démarche de projet
- S'appuyer sur les différentes ressources locales d'animations
- Par des notions de motivation, envie et plaisir
- Encourager la découverte et la pratique des différentes disciplines (sportives, artistiques, manuelles, d'expressions) autour de thèmes variés.

2 - Permettre aux enfants d'acquérir des repères de la vie sociale, d'autonomie et de créativité

- Faciliter la découverte de l'environnement de l'enfant : son quartier et sa ville.
- Favoriser la progression de l'enfant en valorisant ses réalisations.
- Privilégier les activités contribuant à l'épanouissement personnel et du bien vivre en collectivité.
- Laisser la possibilité à l'enfant de faire des choix, de donner son avis et de faire des propositions.

VII - LES ACTIVITES ET LEURS OBJECTIFS

1 - Les besoins et les envies du public

Besoin de se dépenser, de s'affirmer socialement, de communiquer, d'entreprendre, d'avoir des activités, de sortir du lieu de vie quotidien, de découvrir les potentialités offertes par la Ville.

2 - Les activités physiques et sportives

Promouvoir le sport pour tous en tant que facteur d'épanouissement individuel, de développement en tant qu'élément de santé.

De socialiser le cadre de vie quotidien, en ouvrant des espaces d'animations vers le monde associatif et en les impliquant dans des tâches d'organisation et de réalisations.

3 - Les activités culturelles et artistiques

Enrichir la pensée et la réflexion, s'ouvrir aux autres, découverte des connaissances, moyens d'expressions et de création.

4 - Sorties découvertes

Faire découvrir un cadre nouveau, s'évader, aller à la rencontre d'évènements culturels, créer des liens d'échange pour rompre l'isolement.

VIII - LES ACTIONS :

1 – Cycle de découverte, à l'activité d'une association, les mercredis après midi

Cette action contribue à la fois à faire découvrir plusieurs disciplines sportives, culturelles, citoyennes, scientifiques, environnementale en clubs, en associatif.

Un programme est mis en place tous les mercredis en période scolaire avec une activité par tranche d'âge et ce, sur un cycle de plusieurs mercredis consécutifs.

De janvier à mars, les activités d'intérieur seront privilégiées et d'avril à juin, l'accent sera mis sur la découverte de pratique de pleine nature et de plein air.

En tenant compte du public ciblé et de la volonté de proposer une animation de qualité avec un intérêt pédagogique et éducatif pour l'enfant, les groupes devront être limités.

2 - J'aime mon Quartier et à la rencontre des animations locale les samedis après midi

Cette action s'inscrit dans une démarche de projet artistique pour embellir le quartier ou l'enfant et le jeune seront amenés à s'impliquer, se responsabiliser dans une démarche citoyenne pour rendre le quartier plus agréable autour de projet de fleurissement, fresque, d'aménagements urbains en collaboration avec différents partenaires tel que le EVOLIS, Les Espace Verts de la Ville, Recyclabulle, CPIE et Creusalis... .

De permettre aux publics d'assister aux différentes manifestations organisées sur la ville, tel que « la fête du jeu ; les rencontres actées ; la trinité... »

3 - Sorties en famille

Cette action privilégie la présence des parents dans le partage d'activités entre parents et enfants. Un programme est mis en place avec la participation des parents dans lequel ils choisissent le contenu des sorties en familles. Ils peuvent découvrir, participer à la vie associative locale, aux différentes manifestations culturelles ainsi qu'aux sorties loisirs détente.

4 - Prépare tes vacances

Durant la période des vacances, il sera proposé un programme d'activités quotidien où l'enfant et le jeune seront amenés à participer aux différentes offres mises en place sur la ville ainsi que de leur laisser la possibilité de proposer des activités auxquelles ils souhaitent s'investir.

Lors des vacances, il sera programmé plusieurs mini séjours pour leur permettre de s'évader du quartier et de vivre en collectivité par un apprentissage de règles de vie.

5 - L'évaluation des actions

L'évaluation permet de vérifier la finalité du travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet éducatif. Elle permet également de concevoir et proposer d'éventuelles adaptations. Les critères d'évolution seront d'ordre qualitatif et quantitatif afin de nous permettre de mesurer nos actions.

VIII– MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT

1 - Accueil

Les locaux de proximité sont situés dans trois quartiers pour faciliter l'inscription et la mise en place des activités proposées sur différents sites d'animations sur la ville.

- Quartier d'Olivier de Pierrebourg au bât. 16
- Quartier de Sylvain Blanchet au bât. 36
- Quartier de Charles de Gaulle au bât. 14

Plus une navette pour aller chercher les enfants situés aux quartiers de Pomeyroux et Sagne Moreau.

Les enfants par lieux d'habitations sont pris en charge à partir de 13h30 dans les locaux de proximité jusqu'au retour des activités (*les horaires sont précisés sur les programmes d'activités*).

Toute inscription aux activités nécessite en début d'année ou lors de la première participation de remplir l'autorisation parentale, une fiche sanitaire de liaison et de signer la charte de bonne conduite, de posséder une carte d'adhésion famille et de s'acquitter des tarifs appliqués. Ci-joint délibération des tarifs votés en Conseil Municipal.

2 - Public

6/14 ans résidant sur les lieux d'habitations ou sont basés les locaux de proximité, et du public ciblé sur le quartier prioritaire dit ALBATROS. Certaines activités se feront en famille, ce qui implique la présence d'au moins un adulte de la cellule familiale.

3 - Moyens

- Personnel

En considérant que le projet d'animations « Antennes de quartiers » pourra accueillir 48 enfants les mercredis et samedis après-midi ainsi que lors des vacances scolaires, l'équipe d'encadrement est composée de :

- Pascal KHARADJI, chef de service à la Ville de Guéret
(Attaché territorial catégorie A)
- Ahcene SACI, responsable de l'animation de proximité à la Ville de Guéret
(Etaps, catégorie B)
- Aurélien PIAT, animateur en contrat d'avenir à la Ville de Guéret, BAFA en formation BPJPS, Animation Culturelle

- Killian TOURAINE, animateur en contrat d'avenir à la Ville de Guéret, BAFA en formation BPJPS, APT/ Sports Collectifs
- Mélissa MUTLU, animatrice en contrat d'avenir à la ville de Guéret, DUT, spécialisation carrières sociales, option animation sociales et socioculturelle.
- Trois jeunes en contrat service civique
- Catherine BROUSSE, accueil, secrétariat, comptabilité à la Ville de Guéret
- Stagiaire formation BAFA
- + Renfort d'un encadrement associatif diplômé d'ETAT sur certaines activités.

Matériel

Ce projet d'animation « ALSH de proximité, Antennes de quartiers » dispose de :

- 4 locaux de proximité aménagés pour l'accueil et l'activité détente.
- De la mise à disposition d'équipements sportifs et de loisirs municipaux pour la pratique de différentes disciplines.
- 2 minibus 9 places pour l'acheminement de jeunes sur les différents sites d'animations.
- Le prêt de matériel pédagogique et technique des services de la ville.

Financier

Comme l'ensemble des services municipaux, le Centre d'Animation de la Vie Locale - AnimA, dispose d'un budget de fonctionnement et d'investissement pour mener à bien l'ensemble des actions inscrites dans le projet social de la structure.

4 - Le partenariat

L'action d'éducation et de prévention en direction des jeunes publics s'inscrit dans le cadre du PEDT de la Ville de Guéret et du projet d'animation de la vie locale du CAVL - AnimA, il s'appuie sur différents partenaires.

- Les partenaires institutionnels (Etat, CAF 23, le CD23, L'Agglo du Grand Guéret, Creusalis,) permettant de soutenir les actions éducatives au sein des locaux de proximité.
- Les associations et structures locales favorisant l'accueil de ces jeunes aux activités et leur implication dans la vie de la cité.